

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734\*02

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

#### 1. Intitulé du projet

*défrichement de 0,2535HA du bois de la Corne pour la réalisation de la plateforme logistique  
des produits inertes du site industriel Nexter Munitions*

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	<i>Demande de défrichement pour 0,2535HA du bois de la Corne, suite à autorisation de défrichement de 0,39HA du bois de la Corne le 11/06/2013, rendant le défrichements soumis à autorisation au titre de l' article L. 341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare et inférieure à 25 hectares.</i>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

*Défrichement de 0,2535HA du bois de la Corne, représentant environ 300 sujets à abattre en vue de la réalisation d'un bâtiment industriel nécessaire au fonctionnement et à la sécurité de l'activité industriel de Nexter Munitions.*

#### 4.2 Objectifs du projet

*Il s'agit de libérer une surface de 0.2535 ha pour implanter une nouvelle plateforme logistique nécessaire aux productions du Centre Nexter Munitions de La Chapelle St URSIN .*

*Cette plateforme remplacera l'existante et permettra :*

- une optimisation des flux de produits par la mise en place d'un stockage grande hauteur;*
- une augmentation des capacités de stockage malgré une réduction notable de l'emprise au sol;*
- une amélioration notable des délais de livraison d'éléments à destination des unités de production.*

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

*Chronologiquement le projet se déroulera selon le planning suivant :*

- 1. Etude de sécurité pyrotechnique sur la dépollution de la zone;*
- 2. Contrôle au sol pour sécuriser la zone (recherche d'éventuels objets actifs);*
- 3. Abattage des arbres strictement nécessaire au projet (plan de coupe soumis impérativement au chef de projet avant les travaux);*
- 4. Evacuation des arbres et végétaux;*
- 5. Dessouchage et contrôle de sécurité pyrotechnique sous les souches;*
- 6. Sondage de sol;*
- 7. Début du chantier.*

*Pour information les phases 3 et 4 sont à priori planifiées à partir de fin juin 2014.*

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

*La zone d'implantation retenue accueillera l'entrepôt de 2 200 m<sup>2</sup> et des voiries sur 2 700 m<sup>2</sup>, tout en préservant au maximum la végétation actuelle.*

*En complément, un aménagement paysagé est prévu dans toute la zone pour donner au projet une image positive d'intégration d'une infrastructure industrielle dans un milieu naturel.*

*Des zones de parking sont aménagées et les situations potentiellement accidentogènes sont traitées sur le principe d'une absence de croisement entre les flux entrant (les livraisons extérieures) et les flux sortant (les fournitures en ateliers de production).*

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

*Le projet est soumis à une demande de permis de construire, en attente de la complétude de la demande de défrichement avant dépôt en mairie.*

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

*Demande de défrichement*

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
<i>Superficie à défricher Superficie du massif</i>	<i>0,2535 HA 160 HA</i>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

*Nexter Munitions  
route de Villeneuve  
18570 La Chapelle Saint Ursin*

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 47° 02' 59" N Lat. 2° 17' 55" E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

*réalisation de la plateforme logistique  
des produits inertes du site industriel Nexter Munitions*

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

INDUSTRIE

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

*Le PLU de la Ville de La Chapelle-Saint-Ursin (18570) du 27/10/2006;  
Le PLU de Morthomiers (18570) du 29/02/2008.*

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvé par arrêté préfectoral n°2010-1-1835 du 11/10/2010 pour les sites MBDA et Nexter Munitions.</i>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>risque de découverte d'objet à caractère pyrotechnique au vu de l'histoire du site</i>
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>site « Coteaux, bois et marais calcaires de la champagne Berrichonne », identifiant européen FR2400520, à 100m au nord du site.</i>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b> engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b> est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvé par arrêté préfectoral n°2010-1-1835 du 11/10/2010 pour les sites MBDA et Nexter Munitions.</i>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

*Le site d'implantation de la construction projetée s'insère dans un site historique existant, celui de la Chapelle Saint-Ursin créée en 1957 et qui accueille la Direction de la société Nexter Munitions et les unités d'Intégration de munitions. Le terrain se trouve simultanément sur deux communes : La Chapelle Saint Ursin et Morthomiers. Bordé au nord par la route départementale 16, il se développe ensuite au sud jusqu'à au bourg de Morthomiers, encadré par des bois de feuillus à l'ouest et la voie ferrée à l'est.*

*Il s'agit d'un site classé SEVESO seuil haut, et à ce titre il fait objet d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). En effet, au sein de l'établissement on retrouve des installations dites « inertes » utilisées pour la fabrication d'éléments de munitions (tours et centres d'usinage de pièces métalliques, chaîne de traitement de surfaces), mais aussi des installations dites « pyrotechniques » où sont employés et stockés des produits explosifs.*

*Il ne nous semble donc pas nécessaire de réaliser une étude d'impact qui serait redondante du PPRT délivré par la préfecture et de toute façon un frein au développement de l'activité industrielle que connaît actuellement le site pour aboutir trop tard à une autorisation d'urbanisme permettant la réalisation de ce nouvel outil industriel.*

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	✓
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	✓
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	✓
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	✓
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	✓

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

La Chapelle Saint Ursin

le,

13 mai 2014

Signature

S. BORGERIEUX





Maitrise d'ouvrage :

**nexter**

NEXTER munitions  
Route de  
Villeneuve  
18570 la Chapelle  
St Ursin

Vue 01

Création d'une  
plateforme logistique  
de composants inertes

Photographies  
permettant de situer  
dans un environnement  
proche

Mai 2014

DAD 3.1

Contractant général :

**CCR**  **CCR group**

C.C.R. - Centre  
31, rue d'Alsace  
33400  
45 163 011 et 166-4  
Tél : 02 25 25 01 33  
Fax : 02 25 25 21 44

Consultant logistique :

FRESSE Consultants  
[fresseconsultants@free.fr](http://fresseconsultants@free.fr)  
Tel. 06 13 60 71 12

Maitrise d'oeuvre conception :

label **architectures**  
7, rue Porte Basse  
33000 Bordeaux  
Tél/fax : 33 (0)5 57 87 20 28  
[label@label-architectures.com](mailto:label@label-architectures.com)  
[www.label-architectures.com](http://www.label-architectures.com)

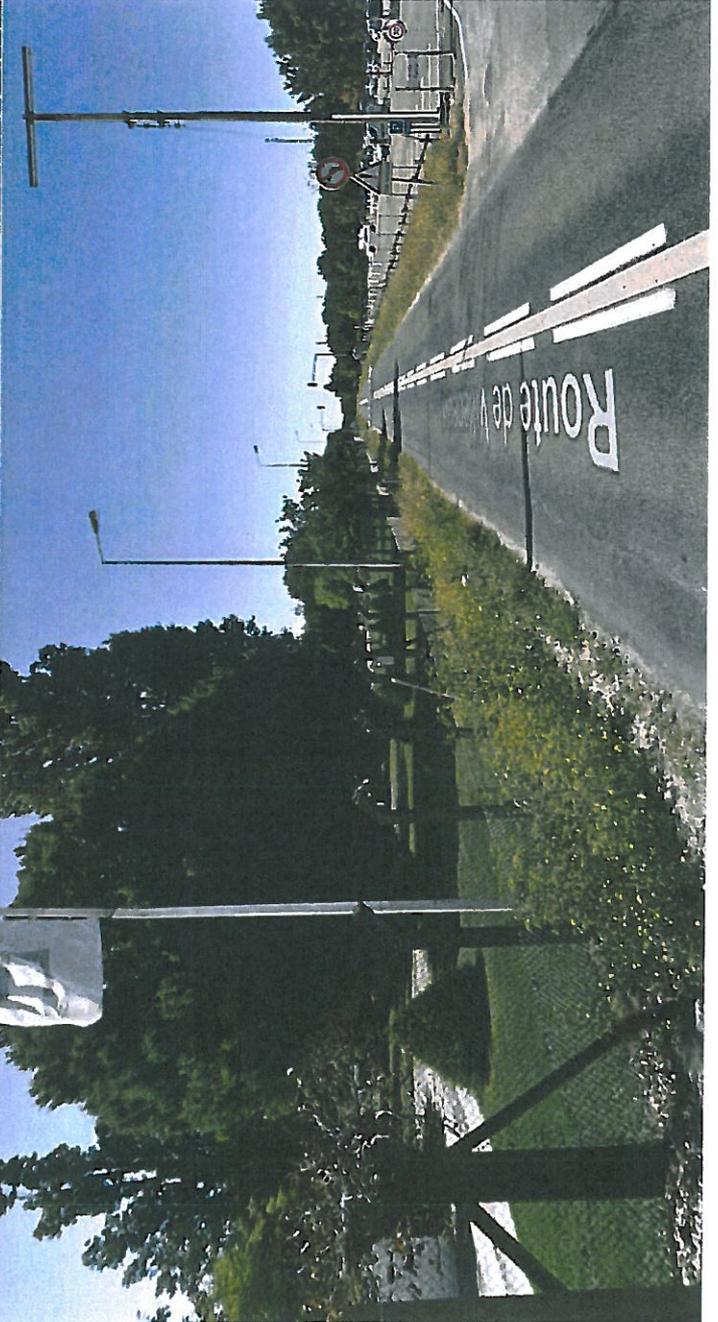


Vue 02





Vue 01



Vue 02



Maitrise d'ouvrage:

**nexter**

NEXTER munitions  
Route de  
Villeneuve  
18570 la Chapelle  
St Ursin

Création d'une  
plateforme logistique  
de composants inertes

Photographie  
permettant de situer  
dans le paysage  
lointain

Mai 2014 **DAD 3.2**

Contractant général:

**CCR**  **CEE group**

C.C.R. - Centre  
331 rue d'Alsace  
BP50604  
45 166 Orléans cedex  
Tél : 02 38 41 13 80  
Fax: 02 38 25 33 44

Consultant logistique:

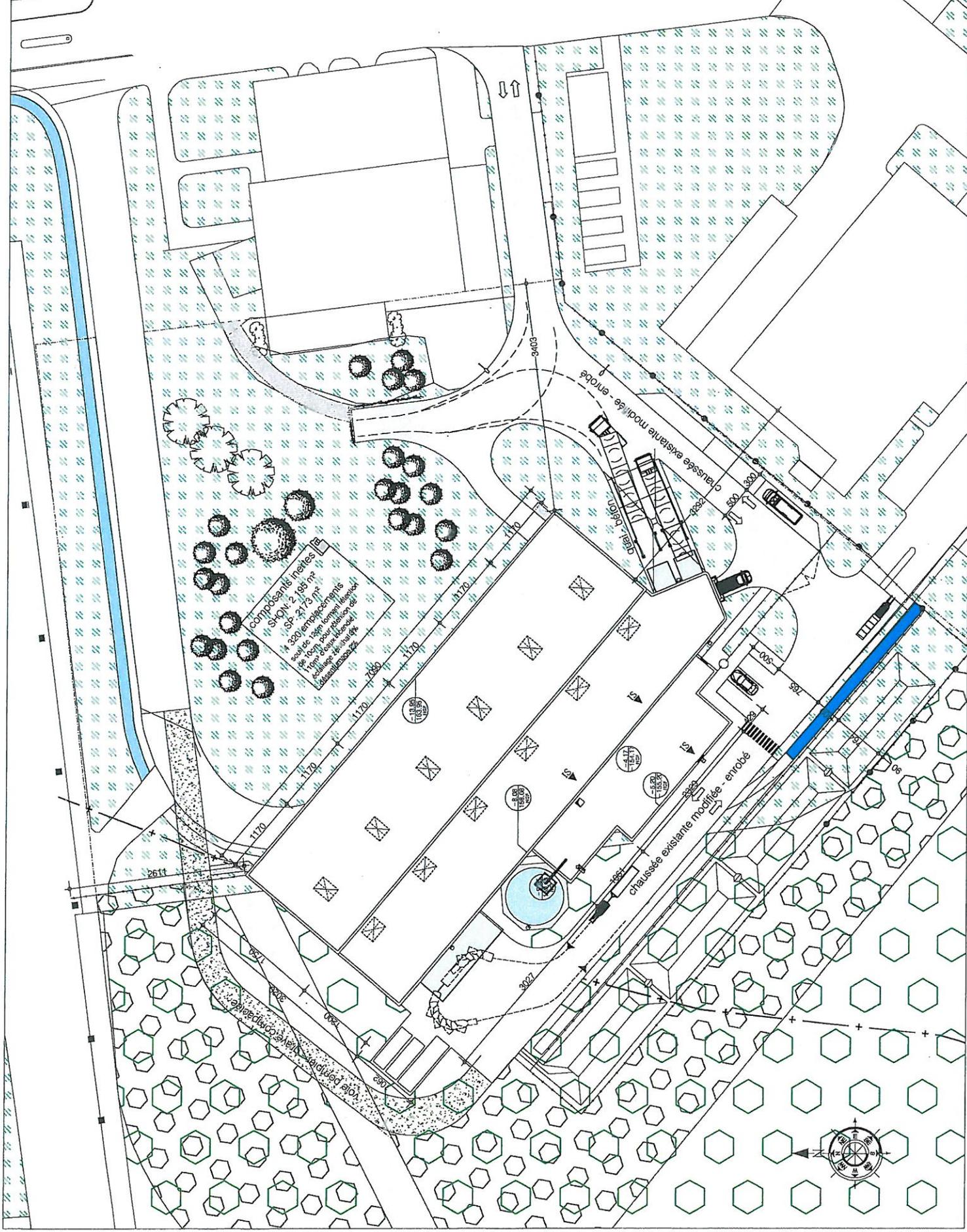
FRESSE Consultants  
[fresseconsultants@free.fr](mailto:fresseconsultants@free.fr)  
Tel. 06 13 60 71 12

Maitrise d'oeuvre conception:

label **architectures**  
7, rue Porte Basse  
33000 Bordeaux  
Tél/fax: 33 (0)5 57 87 20 28  
[label@label-architectures.com](mailto:label@label-architectures.com)  
[www.label-architectures.com](http://www.label-architectures.com)



Maîtrise d'ouvrage:	
<b>nexter</b>	
NEXTER munitions Route de Villeneuve 18570 la Chapelle St Ursin	
création d'une plateforme logistique de composants inertes	
Plan Masse implantation du projet	
échelle 1/500° avril 2014	DAD 4
Contractant général:	
<b>CCR</b> <small>CCS group</small>	
C.C.R. - Centre 331 rue d'Alsace BP50863 45 153 Olivet cedex Tél : 02 38 55 09 10 Fax : 02 38 25 04 44	
Consultant logistique:	
FRESSE Consultants <a href="mailto:fresseconsultants@free.fr">fresseconsultants@free.fr</a> Tel. 06 13 60 71 12	
Maîtrise d'oeuvre conception:	
label <b>architectures</b> 57 bis B, Cours Pasteur 33000 Bordeaux Tél. 05 57 87 20 21 / Fax 05 72 44 26 41 <a href="mailto:label@label-architectures.com">label@label-architectures.com</a> <a href="http://www.label-architectures.com">www.label-architectures.com</a>	



Maîtrise d'ouvrage :

**nexter**

NEXTER munitions  
Route de  
Villeneuve  
18570 la Chapelle  
St Ursin

création d'une  
plateforme logistique  
de composants inertes

Plan Masse du site  
NEXTER Munition

échelle 1/3000°  
mai 2014

Contractant général :

**CCR**  C.C.E. P.N.H.

C.C.R. - Centre  
3,11 D'Albarrin  
BP 90064  
45 166 Olivet cedex  
Tel : 02 38 25 06 90  
Fax : 02 38 25 25 44

Consultant logistique :

FRESSE Consultants  
[fresseconsultants@free.fr](mailto:fresseconsultants@free.fr)  
Tel. 06 13 60 71 12

Maîtrise d'œuvre conception :

label **architectures**  
57 bis B, Cours Pasteur  
33000 Bordeaux  
Tel. 05 57 87 20 23 / Fax 05 72 44 33 41  
[label@label-architectures.com](mailto:label@label-architectures.com)  
[www.label-architectures.com](http://www.label-architectures.com)

